

Algérie – Drôles de « démocrates » ! Pour un réel changement : « Ana N'voti ; moi je Vote ! »



Par S. Nasser

Algérie – Drôles de « démocrates » ! Pour un réel changement :

« *Ana N'voti ; moi je Vote !* »

[Illustration : Photo d'archives/REUTERS/Ramzi Boudina]

Depuis des années qu'ils réclament les changements, plus de démocratie, le « non » au 4e puis au 5e mandat, le changement de la Loi électorale qu'ils considèrent « non démocratique » par l'astuce des « têtes de liste », permettant la fraude du fait de la mainmise de l'Administration, mais tout en s'accommodant des « quotas d'élus » qu'ils acceptent sans rechigner !

« *Phase de transition* » avortée, des partis désorientés, des citoyens otages.

Aujourd'hui, les voici « au pied du mur » lorsque leurs revendications sont prises en compte, devenant réelles pour le volet « élections » législatives et locales et en cours pour d'autres !

Mis à part leur souhait d'imposer une « *phase de transition* » sans élections qu'ils veulent mener eux-mêmes par on ne sait quel moyen légal et légitime, sinon qui doit la diriger sans les voir s'étriper, il a fallu que la nouvelle loi électorale soit adoptée, donnant plus et mieux qu'ils ne le souhaitent, pour les voir pris d'une torpeur à laquelle ils ne s'y attendaient pas ! Ils ont toujours pensé qu'un changement de la sorte n'allait jamais se réaliser ; eux qui s'accommodaient parfaitement avec un système qui leur fournissait les postes, la stabilité, la sécurité, les privilèges, la considération et la tranquillité tout en feignant faire les « opposants » par un pitoyable jeu de rôle !

Il faut dire que cette nouvelle Loi les a bien ébranlés ! Elle annihile tous les tripatouillages et tricheries qui arrangeaient aussi bien le régime déchu que les partis dits d'oppositions ! Ce sont toujours eux, les dirigeants de ces partis, qui en profitaient depuis des décennies et non leurs militants qui se sont avérés des pions que l'on déplace au gré des circonstances dans leurs intérêts. Il est vrai que les premiers à être abusés sont leurs militants qui se sont fait rouler en se voyant plus leurs serviteurs, leurs faire-valoir que militant d'une cause patriotique !

Ces partis que la propagande, relayée par des officines et médias français en particulier, présente comme majoritaires ne sont en fait plus que des ombres, sans encre réel et sans force militante (en nombre) imposante et agissante. Ils ne sont pas ce qu'ils veulent nous faire croire ! Le hirak les a tous mis à nu ! Les principes qui leur permettaient de subsister ne sont plus que dissimulation. Le Mak et Rachad les ont bien supplantés en Kabylie. La plupart des citoyens de cette région qui font mine de boycotter les élections pour cause de revendication de « démocratie » et de « liberté », le font en réalité pour cacher les terribles humiliations qu'ils subissent de la part du Mak et de ses ouailles et aussi de Rachad qui leur interdisent de voter par les pressions et les menaces ! Une réalité pénible et malheureuse qu'ils n'osent pas reconnaître. Otages et incapables de les contrer, ils cachent leur effroi en bombant leur torse, vers le « pouvoir »!

Nécessité de voter pour les simples raisons suivantes :

- La nouvelle loi électorale bannit les « quotas d'élus » qui favorisent les « têtes de liste » où se positionnent leur famille et leurs copains. Les militants des partis ne sont jamais bénéficiaires de ces places « tête de liste » !
- La nouvelle loi électorale, plus démocratique, impose le vote à la « proportionnelle », avec vote « préférentiel » c'est-à-dire que l'électeur algérien doit choisir « son » ou « ses » candidats au sein de sa liste préférée. Il prend sa liste favorite et coche la/les cases correspondantes au/aux candidats qu'il choisit.
- La nouvelle loi favorise, en ouvrant la voie, une jeunesse diplômée, souvent de haut niveau, exclue jusque-là des postes clés et des fonctions électives !
- La nouvelle loi bannit le « trafic » sur les premières places (dites « têtes de liste ») qui se « vendaient » à coup de milliards de centimes et qui favorisaient les riches milliardaires souvent sans instruction !
- La nouvelle loi exclut de la candidature ceux qui ont cumulé deux mandats ! Essentiellement les membres des directions des partis qui s'éternisent dans la députation et aussi dans la Direction de leur parti.
- La nouvelle loi exclut l'Administration (centrale et locale) dans l'organisation des élections, durant tout le processus électoral, jusqu'à l'annonce des résultats. La mission est confiée à l'ANIE (Autorité nationale indépendante des élections) organisme indépendant érigé après consultation des partis. L'ANIE est composée au niveau national et local d'ex-cadres universitaires en retraite ayant exercé dans le domaine de la justice et des collectivités locales principalement.

- La nouvelle loi a mis à nu les faux principes de certains partis qui ont, paradoxalement, vite fait de la refuser pourtant des plus démocratiques !
- La nouvelle loi électorale, plus démocratique, risque fort de confirmer l'ancrage réel de certains dans le paysage politique et associatif et que par le choix « nominatif » ces « leaders » de partis, risquent de perdre leur fausse crédibilité auprès du peuple !

Pour ces raisons et le souhait d'un changement réel dans la gestion et la gouvernance, les patriotes démocrates sincères et irréductibles, tous les jeunes, doivent voter !

Au final, c'est parce ce que des officines étrangères (françaises et marocaines en particulier) et certains médias (dont Le Monde, le Figaro, Libération, le Point et d'autres), hostiles à l'Algérie, prennent faits et causes des choix des félons algériens (pseudo-démocrates, Makistes et Rachadistes) qu'ils soutiennent – notamment en réfutant les changements annoncés ou en cours et en rejetant toutes les élections notamment celles du 12 juin prochain – que nous devons les contrer en faisant le contraire !

Donc : « Ana N'voti ! » ; « moi je vote ! »

S. Nasser